

PLASTURGIE ACCORD

Grâce à la tenacité lors de la négociation et à la signature de la CFDT d'un accord sur la formation professionnelle continue le 25 mars 2015, les salariés de la Plasturgie bénéficient d'acquis supplémentaires en termes de formation professionnelle continue :

- **Entretien professionnel tous les six ans** : le critère de progression salariale sera jugé au niveau de l'entreprise et non plus au regard de l'augmentation des minima de branche ;
- **Valorisation des CQP** (Contrats de qualification professionnelle) dans les critères de la classification ;
- **Amélioration de la rémunération des contrats de professionnalisation** (plus 5 % par rapport à la loi soit par exemple 75 % du SMIC pour les plus de 21 ans qualification inférieure au Bac pro) ;
- **Amélioration de 5 % de la rémunération des contrats d'apprentissage** ;
- **Possibilité de VAE** (Validation des acquis de l'Expérience) au bout d'un an d'ancienneté (trois ans dans la loi) ;
- **Abondements de branche au CPF** (Compte personnel de formation) ;
- **Versement au bénéficiaire, dans le cadre de la professionnalisation, du quart de la prime tutorale** versée par l'OPCA à l'entreprise (non prévue par la loi) ;
- **Contribution conventionnelle** au titre du plan de formation au-delà des obligations légales (0,15 %).



Cet accord a permis en 2015 de débloquer les programmes de formation, et d'ouvrir une négociation visant à la reconnaissance des neuf CQP actuels, ainsi que les CQP actuellement en cours d'élaboration, dans l'accord de classification en date du 16 décembre 2004.

LA LISTE DES CQP EST LA SUIVANTE :

CQP Plasturgie **Assemblage parachèvement finitions** - CQP Plasturgie **Conduite d'équipement de fabrication** - CQP Plasturgie **Montage réglage d'équipement de fabrication** - CQP Plasturgie **Coordination de ligne ou d'îlot** - CQP Plasturgie **Encadrement d'équipe** - CQP Plasturgie **Techniques en production** - CQP **Plasturgie Matériaux composites** - CQP Plasturgie **Chaudronnerie plastique** - CQP Plasturgie **Menuiserie extérieure**.

Elle s'est enrichie de 6 nouveaux CQP :

- Technicien bureau d'études ;
- Technico-commercial ;
- Technicien méthodes et industrialisation ;
- Technicien maintenance et entretien des outillages ;
- Technicien maintenance et entretien des installations ;
- Gestionnaire RH en PME plasturgie.

Deux restent à construire.